

## COMMUNE DE BRIGNAIS

### ANNEXE EAU

#### 1 - ETAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU

La commune est alimentée en eau par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais qui regroupe 14 communes.

##### Ressources :

Le Syndicat est alimenté par le barrage du Garon, des sources situées à Yzeron et Vaugneray et par les puits de captage forés dans la nappe alluviale de la Vallée du Garon entre Brignais et Montagny.

Le barrage et les sources ayant des capacités réduites (950m<sup>3</sup>/j en étiage), l'alimentation du Syndicat se fait essentiellement à partir de la nappe du Garon.

L'exploitation de cette nappe du Garon étant près de son maximum, et les besoins à long terme du Syndicat du Sud-Ouest Lyonnais encore très importants (la capacité résidentielle des communes appartenant au Syndicat permet près du doublement de la population), cette collectivité a adhéré au Syndicat Mixte Rhône-Sud.

Ce dernier qui regroupe la commune de Chasse et les Syndicats de Communay et région, de Millery-Mornant et de Givors, Grigny, Loire a pour vocation l'exploitation des ressources en eau du méandre de Chasse. Cette zone a été reconnue par les services compétents comme exploitable pour l'alimentation des populations et capable d'assurer un débit très important.

Les structures de "Rhône-Sud" permettent la réalimentation du Syndicat du Sud-Ouest Lyonnais.

Par ailleurs, pour limiter les conséquences d'une pollution accidentelle des différents captages de la région, une interconnexion a été réalisée entre les structures du Rhône-Sud et celles du Syndicat des Monts du Lyonnais.

Une autre liaison avec le réseau de la Courly à St Genis Laval a été réalisée en partie par la pose d'une conduite de 600 mm dans la zone industrielle nord de Brignais.

## Réseau :

Le réseau syndical est structuré en quatre étages de distribution principaux.

La commune de Brignais dépend de deux d'entre eux :

### Le Bas-service

Depuis les captages, l'eau est refoulée dans les réservoirs généraux (3000 m<sup>3</sup>, TP : 262,50 NGF) implantés au nord-ouest du bourg (Montée de la Côte) par l'intermédiaire d'une colonne de refoulement de 600 mm.

Ces réservoirs alimentent un réseau de distribution fortement structuré autour d'une canalisation principale de 350 mm qui dessert toute la partie basse de Brignais située en-dessous de la cote 235 NGF.

Les différents quartiers de la commune sont desservis par les autres conduites de distribution principales suivantes :

- centre du bourg : Ø 200 mm et 250 mm sous la RN 86
- zone industrielle sud (Les Ronzières) : ancienne conduite de refoulement de 350 mm et antennes en Ø 250 mm
- la Plaine d'Elite, la Mouille et le Bonneton : Ø 125 sous Chemin du Bonneton
- le Garel : Ø 350 mm rue du Garel
- le Cochin-la Levée : Ø 125 mm sous l'avenue du stade
- la Jamayère-le Bonnet : Ø 125 mm Av. Ferdinand Gaillard
- Nouvelle Mairie : Ø 150 sous la RN 86
- le Pérouses : Ø 250 mm rue des Tasses
- la Compassion : Ø 150 mm, rue Mère Elise Rivet
- Moninsable - Sacuny : Ø 150 mm, chemin de Sacuny
- zone industrielle nord : (les Aigais - Hautes et Basses Vallières)
  - \* Ø 125 mm sous la RN 86
  - \* Ø 600 mm, chemin de la Fonderie et des Aigais
  - \* Ø 150 mm, chemin de la Chiradie et sous le CD 127
  - \* Ø 125 mm, chemin des Vallières

### Le Service nord-est

Une station de reprise placée sous les réservoirs généraux, permet un double refoulement respectivement en Ø 450 mm et Ø 200 mm, en direction du réservoir de Grézieu la Varenne (1200 m<sup>3</sup>, TP 385,00) et de Soucieu en Jarrest (600m<sup>3</sup>, TP 368,00).

Ces structures complétées par les conduites de distribution suivantes, desservent les points hauts situés :

- à l'ouest du bourg, le Cantonniau, le Michalon, la Côte, le Chéron Nord et l'Archet Nord :

- \*conduite de 125 mm sous la VC n°401
- \*embranchement en 100 mm, chemin du Michalon
- \*embranchement en 125 mm, chemin du Domaine
- \*embranchement en 125 mm dans le quartier du Cantonniau

- au nord du bourg, Janicu et Les Collonges :

- \*conduite de 150 mm, le chemin du Bonnet
- \*conduite de 125 mm, route de Chaponost le Vieux.

L'ensemble de ces importantes structures assure une alimentation en eau et protection incendie généralement satisfaisante de l'agglomération de Brignais. En ce qui concerne la protection incendie, une exception est à noter dans le secteur du Barry qui est desservi par une conduite de 80 mm insuffisante pour assurer le débit de 60 m<sup>3</sup>/h exigé par les services de la protection civile.

## 2 - SITUATION DANS L'HYPOTHESE D'URBANISATION DU P.L.U.

### Ressources

La réalimentation du Syndicat du Sud-Ouest Lyonnais à partir des installations de Rhône-Sud a permis de résoudre à long terme le problème des ressources en eau sur le secteur considéré.

### Réseau

Le zonage retenu au PLU de Brignais permet d'atteindre un objectif de population de 14 000 habitants (population communale au recensement de 1999 : 11 294 habitants).

Les zones urbanisables immédiatement (zones U et UI) couvrent sensiblement l'agglomération actuelle dans laquelle on peut distinguer quatre secteurs principaux :

- le vieux bourg
- une zone d'habitat dense à prédominance de collectifs en périphérie immédiate du vieux bourg,
- une zone d'habitat individuel en deuxième couronne,
- une zone industrielle au sud et l'est du territoire communal.

Des réserves d'urbanisation importantes ont été prévues dans les espaces disponibles de la proximité immédiate du centre et de la périphérie de l'agglomération, plus particulièrement dans les secteurs suivants :

- 1) zones AU à vocation résidentielle
  - Les serres du Garel (rue Diot) )
  - La propriété des Soeurs ) urbanisation à long terme
  - Le Bonnet )
  - Rochilly )
  
- 2) zones AU à vocation industrielle
  - les Basses Vallières )
  - la Plaine d'Elite ) urbanisation à court terme
  - les Ronzières )
  - Moninsable / RD 42 )
  
  - Moninsable (tertre) ) urbanisation à long terme
  - Sacuny )

Comme il été mentionné au chapitre précédent, les structures du Syndicat du Sud-Ouest lyonnais donnent satisfaction.

L'objectif de développement retenu pour la commune (14 000 habitants) étant inférieur aux prévisions à long terme (16 000 habitants) prises en compte dans l'étude de 1977 pour vérifier la capacité des installations syndicales, celles-ci resteront largement dimensionnées pour les besoins futurs.

Au niveau communal, le réseau de distribution existant permet la desserte des zones U et seule la mise en place d'une conduite de 200 mm sous le boulevard périphérique au fur et à mesure de sa construction apparaît nécessaire.

### 3 - SITUATION A PLUS LONG TERME

L'étude et la construction des réseaux intérieurs des zones AU seront à réaliser lors de leur mise en viabilité.

La desserte des ces zones AU à partir des conduites principales suivantes implantées à proximité ne devrait pas poser de problèmes importants :

- La Jamayère

partie sud : Ø 100 de la rue des Chênes et Ø 100 de la rue du Bonnet (Bas-service)

partie nord située au-dessus de la côte 235 NGF : Ø 150 de la rue du Bonnet (moyen service).

- Rochilly nord

Ø 125 et Ø 150 au carrefour VC 6 - VC 409.

- Moninsable-Sacuny et les Aigais-nord

Ø 150, chemin de Sacuny (éventuellement à renforcer à partir du Ø 600 de la RN 86 en fonction de l'occupation de la zone).

- Les Basses Vallières

A réalimenter à partir de la conduite en Ø 600 placée chemin des Aigais (té en Ø 200 mm prévu à cet effet).

- Les Ronzières

zone déjà équipée.

- La Plaine d'Elite

Ø 125, chemin du Bonneton et Ø 200 à réaliser sous boulevard périphérique.